

2. Détailler vos propositions sur les 9 thématiques clés générales de cette Charte :

A - Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune,

Nous souhaitons retravailler le plan de mobilité qui a été adopté par l'agglomération et la ville l'année dernière.

Voici ce que j'avais dit au moment du vote, en septembre 2025 au conseil d'agglomération puis en conseil municipal :

« Monsieur le Président, chers collègues,

On peut dire que nous l'aurons attendu ce nouveau plan de mobilité. Un travail de concertation a été effectué en 2021 et 2022 et depuis plus grand-chose.

Peut-être est-ce cette attente longue, trop longue, qui a nourrit des espoirs d'un document ambitieux qui me laisse un peu sur ma faim.

Le document qui devrait être prospectif est pourtant beaucoup plus tourné vers le passé et ce qui a déjà été réalisé.

Que ce soit sur les aménagements cyclables, le réseau de bus ou l'accompagnement du développement de nouveaux usages de la voiture. Il y a même quelques idées émises par le passé qui ont disparues, comme augmenter le nombre de voies en site propre réservées aux bus.

J'ai du mal à visualiser ce qui changera fondamentalement avec ce plan de mobilité ou quelle impulsion il pourra apporter. Car les ambitions du plan sont plutôt modestes pour ne pas dire inexistantes.

On se retrouve à peu près avec les mêmes ambitions qu'en 2011 pour 2020. La seule différence pour dans 10 ans est l'augmentation, légère de la part modale des transports en commun. Nous n'espérons pas d'augmentation de la part modale de la marche ou des cyclistes. Autant dire que le changement, c'est pas maintenant.

Pourtant, depuis quelques années on voit, à Colmar, mais aussi dans d'autres villes qu'il y a un glissement important pour transférer des parts modales de l'automobile vers le vélo. Et tout le monde, y compris le président de Colmar Agglo répète que Colmar est faite pour le vélo.

Il y a quelques jours, la fub a publié son baromètre vélo et Colmar reste toujours dans une moyenne assez faible. Pourtant les nouveaux aménagements donnent plutôt satisfaction, le boulevard du champ de mars, l'intersection Semm/avenue d'Alsace, la route de Wintzenheim, le stationnement... Il y a bien sûr aussi des points noirs qui sont pointés et une cohabitation avec certains automobilistes qui ne respectent pas les aménagements cyclables. Si ces points étaient traités, je suis persuadé que dans 10

ans, nous aurions une part modale des cyclistes plus élevée que les projections de plan de mobilité.

Beaucoup d'actions décrites consistent en une réflexion, j'imagine que quand il s'agira de faire le bilan du plan de mobilité, on dira qu'on a réfléchi.

Certains points sont même en contradiction avec les actions proposées, par exemple diminuer l'usage de la voiture va à l'encontre de l'aménagement de la rocade ouest qui va, s'il se fait, en augmenter le nombre sur certaines entrées de Colmar et notamment l'avenue de la Liberté.

Le PDM cherche également à réduire le bruit et la pollution de l'A35, il y aurait une action assez simple et qui ne coûte pas grand-chose, ce serait de réduire la vitesse sur le tronçon urbain.

En filigrane apparaît qu'il manque beaucoup de données en matière de mobilité. Un des points, plutôt intéressant, est de mettre à jour les données de l'accidentologie et faire un bilan annuel qui inclut les piétons et les cyclistes dans le cadre du management de la mobilité.

Je suis convaincu que les actions politiques sont plus efficaces si elles se basent sur des faits plutôt qu'au doigt mouillé. Mettre en place un observatoire pour évaluer les aires et cheminements piétons va dans le même sens.

C'est d'ailleurs dommage que Colmar agglo n'a pas souhaité adhérer à l'application géovélo qui permettait, entre autres, de recueillir des données sur les usages des cyclistes. 10 000€, c'était trop cher, alors que vous prévoyez d'en dépenser 1 million pour augmenter la subvention pour l'achat de vélo électrique à 500€.

La plan souhaite également accompagner les entreprises dans leurs démarches de plan de mobilité d'administration et d'entreprise et vous souhaitez que l'agglo et la ville en mette un en place. J'espère que ça se fera, car il n'a pas été possible de rentrer dans le dispositif employeur pro-vélo proposé par la FUB.

Je regrette également qu'il n'y ait pas eu plus de concertation avec le public pour l'élaboration de ce plan. En 2022 il y a eu une journée de travail, plutôt intéressante avec différents acteurs institutionnels ou associatifs de la région, dont certaines idées ont été reprises dans ce document, mais depuis il n'y a plus rien eu. Je me demande si on s'est donné suffisamment de moyens pour sa mise en place.

En 2012 le PDU nous a été vendu comme étant très ambitieux, ce rapport nous dit, par un euphémisme, qu'il a été mis dans un placard et qu'il n'a pas beaucoup servi, au point qu'en faire le bilan n'était pas possible. J'espère qu'il en ira autrement de celui-ci. »

B - Déployer un Réseau Express Vélo (REV),

Nous avons dans notre programme la proposition de réaliser une rocade cyclable tout autour du centre-ville et la rendre accessible à partir de tous les quartiers, des grands pôles d'emploi et des établissements scolaires.

L'objectif est bien de relier cet aménagement aux communes proches de Colmar pour en faire un REV.

C - Généraliser les rues scolaires devant chaque établissement,

Nous proposons dans notre programme papier de sécuriser les abords des écoles au moment des entrées et sorties des élèves.

Le 6 février dans les DNA nous précisions :

« la zone piétonne ne s'arrête pas au centre-ville. On souhaite faire des expérimentations aux abords des écoles pour sécuriser les déplacements des enfants avec une fois encore des plots rétractables. »

Dans une ville à hauteur d'enfant, les abords des écoles doivent devenir un lieu apaisé et sécurisé. Nous y travaillerons.

D - Installer du stationnement vélo aux lieux stratégiques,

Dans notre programme papier nous proposons de renforcer le maillage de stationnement sécurisé pour les vélos (arceaux, box...)

Nous pensons qu'il est indispensable d'avoir des arceaux partout en ville, et surtout dans les quartiers qui ne sont pas pavillonnaires. Nous n'oublions pas les vélos cargos avec des arceaux spécifiques.

Les box à vélos, seront déployés sur les aires de covoiturage et dans les quartiers dont les immeubles n'ont pas de locaux vélos sécurisés.

E - Financer le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour tous les élèves de CM1/CM2,

Nous pensons qu'il est indispensable que la commune accompagne le dispositif savoir rouler à vélo et nous avons l'ambition que chaque classe d'âge bénéficie de la formation au sein des écoles. Nous pensons que cela pourrait être porté par l'agglomération qui pourrait le proposer à l'ensemble des écoles de son territoire.

F – Soutenir les associations vélo locales,

Nous sommes convaincus que pour atteindre l'objectif d'augmenter la part modale des cyclistes, il faut travailler en synergie avec les associations qui font la promotion du vélo. Elles doivent avoir les moyens de communiquer et de faire des actions. Nous proposons dans notre programme la création d'une maison du vélo qui regroupera les associations

de cyclistes volontaires. Elle pourrait être localisée dans les locaux actuels de l'association Vélo Docteur.

G - Porter le vélo auprès des instances supra-communales,

Pour que le réseau cyclable communal soit cohérent avec ceux de l'agglo et de la CEA, il est évident qu'il faut discuter avec les autres collectivités, il en va de même avec la région et l'état pour des dispositifs qui promeuvent l'usage du vélo.

H -Créer ou pérenniser un·e référent·e mobilité active au sein de la collectivité,

J'ai proposé au cours du mandat que la commune soit labellisée employeur pro-vélo, ça n'a pas été accepté. Nous avons la volonté de le faire lors du prochain mandat. Dans cette labellisation il faut un référent dont les missions pourraient être élargies aux mobilités actives. Cette mission sera pérennisée.

I - Organiser une commission de concertation avec les représentant·es d'usager·ères.

Cette concertation existe déjà. Nous souhaitons la poursuivre et l'améliorer. Nous souhaitons qu'en amont des projets de voirie ou d'urbanisme il y ai plus de concertations avec la population, et pas seulement les riverains. Nous pensons que dans ces concertations des associations ont toute leur place.

3. Détailler vos propositions sur les 3 recommandations locales :

Locale #1 : Réaménager l'ensemble des accès à la gare SNCF de Colmar pour les mobilités douces : franchissements dédiés et sécurisés des voies ferrées, Accès EST (rue Georges Lasch, place de la Gare, Avenue Poincaré, avenue de la République), Accès OUEST (rue du Florimont, rue du Tir vers quartier St Joseph).

L'idéal serait une passerelle pour franchir la voie ferrée. Mais il s'agit sans doute d'un projet à long terme quand on voit comment avance le projet sur la rue d'Altkirch. A plus court terme, il serait possible de redistribuer l'espace sur le pont et ses accès pour sécuriser les cycles.

L'absence de contre sens cyclable rue LASCH était un point noir dans le précédent barometre vélo. Aujourd'hui il est décalé, à juste titre, à l'intersection avec la rue de la gare. Cette intersection mérite des travaux pour gagner de la place sur le parking côté sud et sécurisé l'accès vers la gare.

Rue du Florimont et rue du Tir, l'espace n'est pas suffisant pour redistribuer l'espace. Par contre un marquage au sol permettrait de visualiser clairement une vélo rue pour réduire la vitesse des automobilistes.

Locale #2 : Aménager le contournement Nord et les accès à l'hypercentre de Colmar pour les mobilités douces (rue du Nord, rue Golbéry, rue de la Cavalerie,

rue de Thann, place Haslinger, rue des Ancêtres (Cinéma), rue de Ribeauvillé, rue Stanislas, rue des Bains, rue Roesselmann.

Cet aménagement fait partie de notre proposition de rocade cyclable.

La rue Stanislas sera refaite en supprimant une voie de circulation ce qui libérera de l'espace pour un aménagement cyclable. Le carrefour avec la route d'Ingersheim sera également repris dans la continuité des travaux de la rue Stanislas.

La poursuite vers l'est se fera par un des 3 axes que vous décrivez. Nous souhaitons maintenir une voie de bus rue Golbery et rue du Nord, nous étudierons la possibilité de l'élargir pour y permettre la circulation des cycles. Nous souhaitons la végétalisation de la rue de la cavalerie le long du Logelbach ce qui permettrait de créer un aménagement cyclable sur le modèle de la rue Schwendy.

Nous aimerions que l'axe de la rue de Thann à la rue des ancêtres devienne des vélorues.

Locale #3 : Doter le CADRes Colmar d'un local associatif accessible de type garage à proximité du parking du stade nautique (rue Schuman) pour l'activité de la Vélo Ecole

Nous souhaitons créer une maison du vélo, dans laquelle le CADREs aurait toute sa place. De manière générale, nous souhaitons acquérir des locaux pour les mettre à disposition des associations car il en manque énormément.

Concernant plus précisément le local pour la vélo école, nous chercherons s'il y en a de disponible à proximité du parking du stade nautique. Dans la négative il serait toujours possible d'élargir la recherche quitte à proposer un autre lieu pour dispenser les cours (peut-être une cours d'école ou un autre parking peu fréquenté le samedi matin)